AVIATION
SANS FRONTIÈRES
FRANCE

RAPPORT
ANNUEL 2022

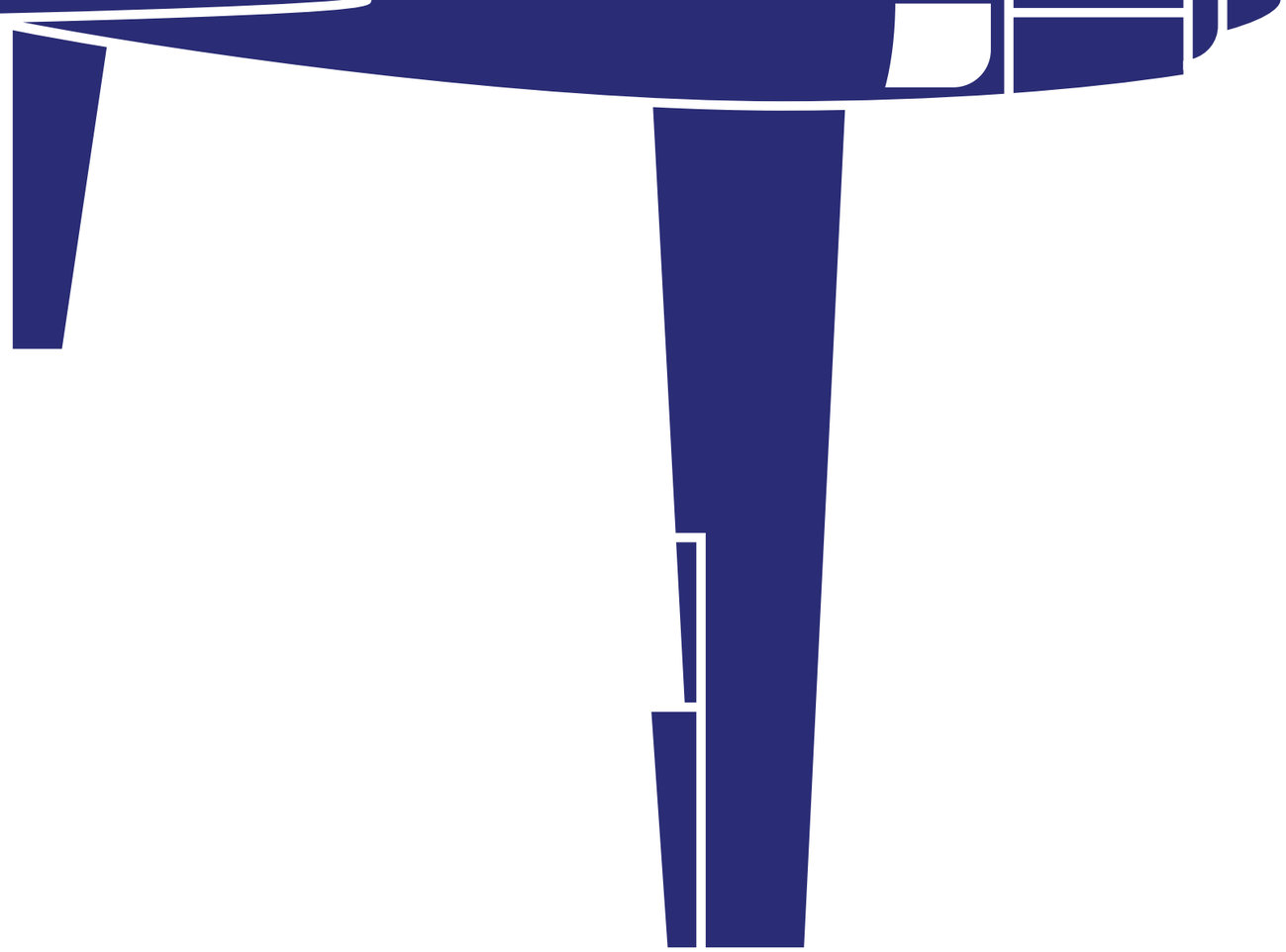

SOMMAIRE

QUELQUES CHIFFRES 03

RAPPORT MORAL 05

PRINCIPES DE L'ONG 07

LE BÉNÉVOLAT, LA FORCE D'AVIATION SANS FRONTIÈRES 09

RESPONSABLES MISSIONS ET DÉLÉGATIONS 11

LES MISSIONS 13

LES DÉLÉGATIONS 24

NOS PARTENAIRES 27

LE RAPPORT FINANCIER 29

CONTACTS 49

QUELQUES **CHIFFRES**

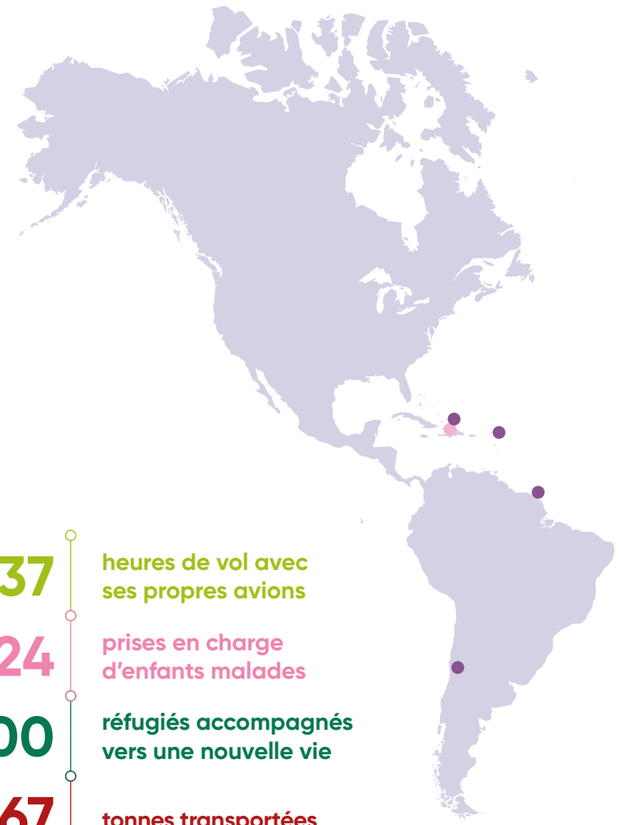

1 237 heures de vol avec ses propres avions

1 024 prises en charge d'enfants malades

1 000 réfugiés accompagnés vers une nouvelle vie

67 tonnes transportées

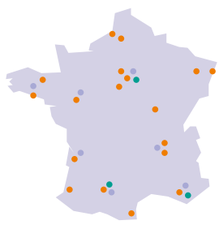

EN FRANCE

- Les Ailes du Sourire
- e-Aviation
- Les Ailes de l'Avenir

À L'INTERNATIONAL

- Missions Avions
- Accompagnements d'Enfants Malades
- Messagerie Médicale
- Accompagnements de Réfugiés
- Fret Humanitaire

766 personnes handicapées accueillies dans 13 aéroclubs partenaires

1000 bénévoles pour des centaines d'associations partenaires d'Aviation Sans Frontières

6 042 colis expédiés dans 25 pays

375 enfants sensibilisés aux métiers de l'aéronautique

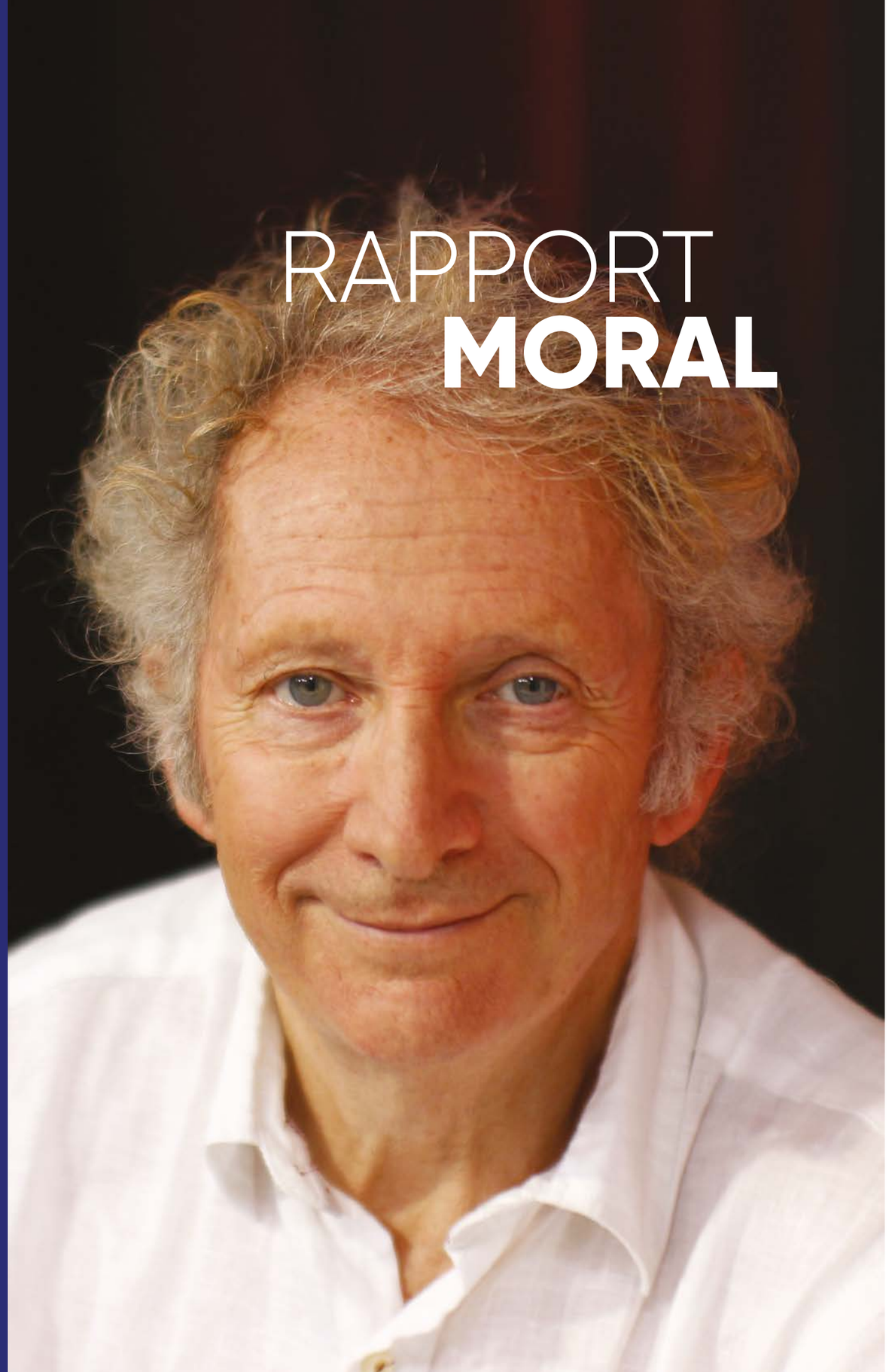

RAPPORT MORAL

LA DYNAMIQUE DE L'ANNÉE 2022 A ÉTÉ CONFIRMÉE AVEC UNE MULTITUDE DE PROJETS ET DES ÉCHÉANCES TRÈS STRUCTURANTES POUR L'ASSOCIATION.

La dynamique de l'année 2022 a été confirmée avec une multitude de projets et des échéances très structurantes pour l'association. 2022 fut une année dense après la reprise post-Covid avec des sujets pointus qui ont nécessité beaucoup d'expertise et un grand savoir-faire.

Nous avons célébré un heureux évènement avec l'arrivée d'un nouvel avion neuf. Cela a été l'occasion de vous réunir tous à l'aéroport du Bourget pour partager avec vous tous nos projets et assister ensemble à l'envol de ce nouvel avion, pour la dernière partie du convoyage, avec comme pilote a bord notre parrain Thomas Pesquet.

Nous avons aussi inauguré le nouvel hangar de maintenance à Bangui. Les équipes ont procédé à la vente de notre appareil immatriculé JC. Les Missions Avions ont également renouvelé ses deux contrats avec l'UNHAS jusqu'en septembre et octobre 2024.

Une année chargée en formation, recrutement, accompagnement de ces nouveaux projets au sein des Missions Avions mais pas que...

La collecte de dons est en hausse grâce à des dons exceptionnels d'entreprises. Le mécénat s'est également renforcé. Nous avons bénéficié pour la première fois d'un partenariat avec une course légendaire, les 20km de Paris, qui fut une belle opération de générosité et bien évidemment de notoriété. Cette année, nous avons également organisé pour la première fois une vente aux enchères au profit de l'association avec un résultat significatif. Le dîner de Gala de fin d'année a également permis de battre un record en termes de profit.

Deux salariés sont aujourd'hui à la tête de la Messagerie Médicale et des Accompagnements d'Enfants Malades avec également des projets de développement et de restructuration. La guerre en Ukraine a mobilisé bon nombre d'entre vous pour venir en aide aux familles qui venaient se réfugier en France, avec une chaîne humanitaire entre la préfecture d'Île-de-France. Notre missions des Accompagnements de Réfugiés ont pris en charge plus de 4 000 personnes.

Nous avons inauguré en septembre la première session des Ailes de l'Avenir à Toulouse avec beaucoup d'émotion. Et bien sûr, nous sommes heureux de la reprise des Ailes du Sourire et de e-Aviation, qui permettent cette action de proximité en France auprès des jeunes et des moins jeunes.

2022, c'est aussi l'année du digital, où nous avons atteint plus de 36 000 abonnés sur nos réseaux sociaux avec une progression de plus de 28% en un an. Cela a été également l'occasion de lancer un appel d'offre pour sélectionner une agence nous accompagnant dans nos campagnes d'appel aux dons.

Et pour finir, une année dense aussi avec un remodelage des Statuts et du Règlement Intérieur et une actualisation des règles de gestion RH des salariés de l'association. À venir, la refonte des consignes générales. L'apport de notre nouvelle bénévole RH, Jennifer Daugeard Deblay, fut déterminant pour mener à bien tous ces chantiers !

PRINCIPES DE L'ONG

5 PRINCIPES FONDAMENTAUX GUIDENT L'ACTION D'AVIATION SANS FRONTIÈRES

1. STABILITÉ
Aviation Sans Frontières s'oblige à mobiliser la totalité de ses ressources financières et humaines au bénéfice d'actions de terrain.

2. TRANSPARENCE
Aviation Sans Frontières mène à bien ses activités dans la plus grande clarté et rend compte régulièrement à ses adhérents et donateurs.

3. INDÉPENDANCE
Aviation Sans Frontières choisit librement ses engagements. Elle observe les lois et usages des États dans lesquels elle intervient, sans toutefois que ceux-ci puissent contrevenir à sa charte et à son éthique.

4. NEUTRALITÉ
Aviation Sans Frontières s'astreint à une attitude de totale impartialité et de non-discrimination. Elle ne participe pas à la désignation d'éventuelles responsabilités mais reconnaît la notion de « témoignage légitime » dès lors que des violations des droits de l'homme, des crimes de guerre, génocides ou crimes contre l'humanité sont constatés. Aviation Sans Frontières se garde également de tout parti pris religieux, racial, politique ou idéologique.

5. QUALITÉ/SÉCURITÉ
Aviation Sans Frontières, en quête d'excellence dans ses activités, s'efforce d'observer les meilleurs standards dans l'exercice des métiers qui sont au cœur de ses actions.

Tous ces engagements s'inscrivent dans le respect des valeurs fondatrices d'Aviation Sans Frontières : honnêteté, loyauté et solidarité.

AVIATION SANS FRONTIÈRES, PLUS DE 40 ANS AU SERVICE DE L'HUMANITAIRE

Depuis 1980, Aviation Sans Frontières met les moyens et les compétences du monde aéronautique au service de l'humanitaire, qu'il s'agisse de missions qu'elle effectue grâce à la mobilisation du réseau aérien, des opérations menées sur ses propres avions ou des actions mises en œuvre en collaboration avec les aéroclubs de France.

ONG reconnue d'utilité publique, elle apporte un soutien logistique indispensable à des centaines d'acteurs humanitaires en garantissant l'acheminement de l'aide d'urgence et le transport ou l'accompagnement de personnes partout dans le monde. Grâce à ses 800 bénévoles, Aviation Sans Frontières répond chaque jour à une vingtaine de demandes humanitaires.

Elle se mobilise pour aider les victimes, pour briser l'isolement des populations isolées et ainsi donner de l'espoir à chacun. Elle est la première ONG détentrice d'un certificat de transporteur aérien (CTA) européen et répond aux mêmes standards que toute compagnie aérienne certifiée.

LE BÉNÉVOLAT LA FORCE D'AVIATION SANS FRONTÈRES

Selon une récente étude Ifop pour Recherche & Solidarités (R&S), le pourcentage de Français qui donnent un peu de leur temps pour une ou des associations a presque retrouvé son niveau d'avant-épidémie. Il était passé de 24 % en 2019 à 20 % en 2022 pour remonter à 23 % depuis.

Cette tendance se confirme chez Aviation Sans Frontières qui mobilisait en 2022 plus de 1 000 bénévoles, contre 800 en 2021. Une hausse qui témoigne d'une réelle volonté de s'investir dans des actions solidaires, dans une période marquée par des défis sans précèdent.

Nos bénévoles sont impliqués dans l'ensemble des activités de l'association. Parmi les missions proposées, l'organisation des missions Accompagnements d'Enfants Malades, la gestion du planning des mises à bord de la Messagerie Médicale, ou encore l'aide aux équipes des fonctions support (communication, adhésion, partenariats, etc.). À Roissy, la confection des colis de matériel médical et leur mise à bord. Partout en France, la participation aux activités des délégations et antennes, pour organiser des journées Ailes du Sourire au profit de personnes porteuses de handicap. Sur le terrain, nos bénévoles accompagnent des enfants malades ou des réfugiés, et participent aux opérations de maintenance des avions.

Aviation Sans Frontières soutient et encourage le bénévolat car chacun, selon ses capacités et ses disponibilités, peut contribuer à notre cause.

> **UNE RÉELLE VOLONTÉ DE S'INVESTIR DANS DES ACTIONS SOLIDAIRES, DANS UNE PÉRIODE MARQUÉE PAR DES DÉFIS SANS PRÉCÉDENT**

ERIC MAJOU

Missions Avions

AMANDINE LLAU

Accompagnements
des Enfants Malades

EDOUARD GONNU

Messagerie Médicale
Fret Humanitaire

PATRICK BRUNEAU

Délégation
Occitanie-Toulouse

BERNARD CHECCAGLINI

Délégation
Ouest

PIERRE COGNAT

Délégation
Sud-Est

JEAN-CLAUDE PROTIN

Accompagnements
des Réfugiés

ALAIN CHEVALIER

Ailes de l'Avenir

DENIS GUATIER

Ailes du Sourire

ALAIN MEROUR

e-Aviation.

RESPONSABLES
MISSIONS ET DÉLÉGATIONS

Bénévoles ou salariés, ils mettent leur expertise au service des actions humanitaires d'Aviation Sans Frontières. À la tête des activités, les responsables supervisent l'accomplissement de nos actions et mobilisent nos bénévoles pour garantir le succès de nos missions, en France et à l'international.

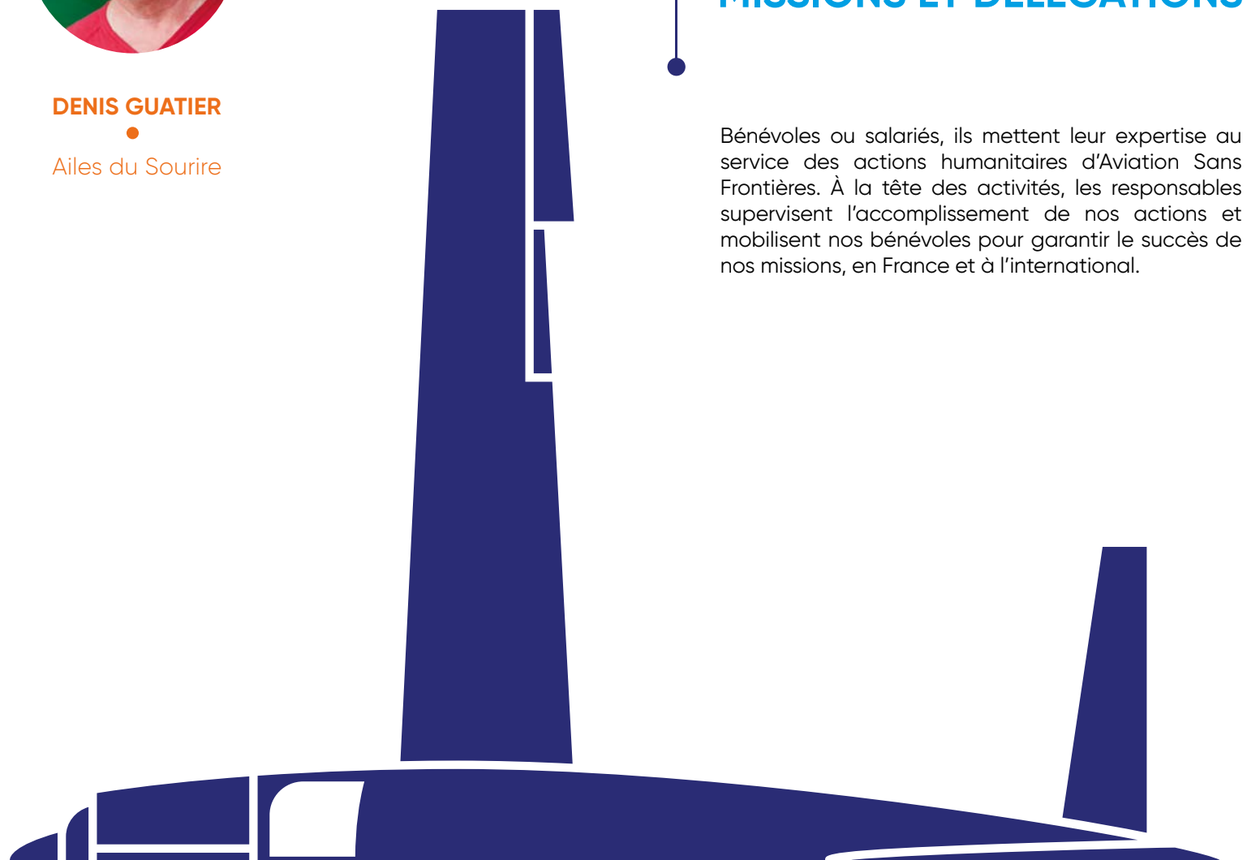

NOS MISSIONS

MISSIONS AVIONS ET MÉCANIQUE

Nos journées en République centrafricaine sont chargées. Selon l'heure prévue du premier décollage, le réveil sonne souvent très tôt le matin. L'équipage, composé d'un commandant de bord, d'un premier officier et d'un directeur de base, arrive à l'aéroport international de Bangui M'Poko une heure avant le premier vol.

Nos escales sont très courtes, une journée comprend des arrêts sur plusieurs pistes de brousse. Nous retournons généralement à Bangui en début d'après-midi pour préparer plan de vol, calcul de masse, centrage, limitation et tout élément nécessaire pour le lendemain. Une fois terminé, nous avons juste le temps de prendre un repas et d'aller nous coucher.

Nos passagers sont généralement le personnel humanitaire d'ONG et d'organisations internationales qui opèrent dans la région. Nous acheminons aussi du fret composé des produits de première nécessité. Les populations isolées n'ont presque rien.

Éric Majou, pilote bénévole aux Missions Avions.

LA MISSION :
en 2022, nos deux Cessna Caravan étaient basés en Afrique, en République centrafricaine et en République démocratique du Congo. Ils ont permis l'acheminement de l'aide humanitaire, les évacuations sanitaires d'urgence et un appui logistique à plus de 110 structures humanitaires. Première ONG détentrice d'un certificat de transporteur aérien (CTA) européen, Aviation Sans Frontières répond aux mêmes standards que toute compagnie aérienne certifiée. Elle est partenaire du Conseil économique et social des Nations Unies (ECOSOC), de la Direction Générale Aide Humanitaire et Protection Civile de la Commission européenne (DG ECHO) et opère en étroite coopération avec le Programme Alimentaire Mondial (PAM).

BÉNÉFICIAIRES :
plus de 110 bénéficiaires, que ce soit en République démocratique du Congo ou en République centrafricaine. D'abord en lien avec des organisations internationales, plus particulièrement le Programme Alimentaire Mondial, les Missions Avions profitent à l'ensemble des acteurs engagés sur le terrain, avec pour but ultime les populations locales.

PARTENAIRES :
des Organisations Non Gouvernementales ou Organisations internationales. Parmi elles, le Programme Alimentaire Mondial (PAM), le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés (HCR), Cordaid, Catholic Relief Services, Danish Refugee Council, Concern Worldwide, etc.

OPÉRATIONS MARQUANTES :
finalisation de l'Atelier de maintenance à Bangui et fermeture de la base d'entretien d'Entebbe.

Acquisition du nouvel avion C208 Garmin 1000.

MAINTENANCE	
Agrément	Atelier agréé Part 145
Organisme	AVIALAL, Base principale de Laval
Contrôle	AVIALAL, Audits menés par Aviation Safety Unit (ASU) pour le Programme Alimentaire Mondial

SOUS-TRAITANT NAVIGABILITÉ	
Agrément	Organisme Part CAO
Organisme	AVIALAL
Contrôle	AVIALAL, Audits menés par Aviation Safety Unit (ASU) pour le Programme Alimentaire Mondial

LICENCE AÉRIENNE	
Agrément	Certificat de transporteur aérien (CTA/AOC) FRA6AOC 0062
Organisme	Direction Générale de l'Aviation Civile (DGAC) France
Contrôle	Organisme pour la Sécurité de l'Aviation Civile (OSAC) pour la DGAC

5 326 passagers (équipes médicales, malades et personnel associatif)

21 tonnes d'aide d'urgence acheminées

1 464 heures de vol effectuées à partir des bases de Bangui (République centrafricaine) et de Bunia (République démocratique du Congo)

21 pilotes

14 mécaniciens

8 bénévoles au sol

ACCOMPAGNEMENTS D'ENFANTS MALADES

Ce fut une expérience marquante et très émotionnelle ! J'ai été impressionné par la résilience et la dignité de Wendpayangue, l'enfant que j'ai accompagné dans le cadre de ma mission. Nous sommes devenus d'excellents amis après une longue période d'observation. Je suis prêt à recommencer !

Olivier, bénévole accompagnateur

LA MISSION :
Aviation Sans Frontières assure pour des associations des accompagnements d'enfants souffrant de pathologies graves afin qu'ils puissent bénéficier, dans des hôpitaux européens, d'interventions chirurgicales encore impossibles à réaliser dans leur pays. Transportés sur des vols commerciaux réguliers par des bénévoles, ces enfants sont ainsi soignés puis ramenés guéris auprès de leur famille. Réalisées dans des conditions difficiles, certains petits malades étant transportés dans un état de santé précaire, ces missions nécessitent de la part des accompagnateurs un très fort investissement personnel et une vigilance de tous les instants.

BÉNÉFICIAIRES :
majoritairement de jeunes enfants en urgence médicale, issus en 2022 de 28 pays. Du Cameroun à Madagascar, en passant par le Sénégal ou les Comores, ces patients sont confiés à Aviation Sans Frontières par leur famille puis accueillis en France, en Suisse, ou Espagne pour y être soignés.

PARTENAIRES :
11 associations : Mécénat Chirurgie Cardiaque, Terre des Hommes, La Chaîne de l'Espoir, Espoir pour un Enfant, Auvergne pour un Enfant, Enfance et Vie, Sentinelles, la Ribambelle, Rencontres Africaines, la Roquetaillade, la Croix-Rouge Monégasque.

OPÉRATIONS MARQUANTES :
Renforcement de l'équipe de 3 bénévoles, 1 jour par semaine.

Digitalisation des pratiques : formalisation process, traitement digitale des notes de frais, etc.

Opération Don de Miles fin décembre au résultat exceptionnel qui nous a permis de faire face aux difficultés opérationnelles : récolte de 29 millions de Miles Flying Blue.

1024 enfants amenés en urgence de soins puis raccompagnés guéris : **1693 tronçons de voyages** pour un total de **2685 jours de missions**

370 accompagnateurs bénévoles mobilisés

MESSAGERIE MÉDICALE

La jeune Rouguy a malencontreusement ingéré de la soude caustique. Elle se trouve au Sénégal, n'a pas les moyens sur place de se soigner, l'urgence est absolue. On a alors fait appel à nos services pour livrer le traitement qui lui sauvera la vie. La chaîne de solidarité se met en place : les bénévoles trouvent rapidement un vol qui permet de livrer le colis en un temps record. Rouguy survit mais son appareil digestif est totalement détruit. Depuis cet accident en 2015 jusqu'à son opération récente, Aviation Sans Frontières lui a livré chaque semaine les compléments nutritionnels dont elle avait besoin.

Claude Giraud, bénévole à la Messagerie Médicale

LA MISSION :
la Messagerie Médicale offre, exclusivement aux associations humanitaires inscrites au Journal Officiel, la possibilité d'expédier des colis de médicaments, de matériel médical et chirurgical partout dans le monde. Au profit d'hôpitaux, dispensaires, pouponnières, orphelinats, léproseries et congrégations médicales religieuses, ces envois sont effectués en partenariat avec Air France sur des vols réguliers vers les destinations desservies par la compagnie. Aviation Sans Frontières met aussi régulièrement en place des Opérations Spéciales pour assurer l'acheminement de médicaments devant respecter la chaîne du froid, de poches de dialyse, d'équipements pour malvoyants et non-voyants ou de matériel en grande quantité. Cette aide vient répondre aux besoins des médecins et chirurgiens opérant dans les pays les plus fragiles. Les Missions Lait, dernier volet de la Messagerie Médicale, permettent depuis une vingtaine d'années d'acheminer des tonnes de lait dans les pays où les enfants souffrent le plus de malnutrition.

BÉNÉFICIAIRES :
25 organismes (hôpitaux, centres de santé, orphelinats,...) dans 20 pays d'Afrique, d'Asie et d'Amérique Centrale.

PARTENAIRES :
parmi les plus importants, Air France, Paris Aéroport, GFAOP, Enfants du Tiers Monde, Illimi da Bani, MAP, Médecins de l'Océan Indien, Médecins du Monde, Opticiens Lunetiers sans Frontières, Réseau des Entrepreneurs Solidaires, Resiac Bon Secours, SOS boite de lait, Transaxe équipement.

OPÉRATIONS MARQUANTES :
Mission Lait à Nouakchott : 1 conteneur qui sera utilisé ensuite en infirmerie de campagne.

5 tonnes de poudre de lait soit 50 000 litres de lait.
8 tonnes de matériel médical, scolaire, informatique et professionnel.

Campagne jouets pour opération spéciale annuelle Noël - 250 colis expédiés.

2179 colis de compléments nutritionnels (1,3T) et **3863 colis de matériel médical** (16,5T) expédiés à bord des soutes des avions Air France

ACCOMPAGNEMENTS DE RÉFUGIÉS

J'ai été pleine d'admiration pour la capacité de résilience des personnes que j'ai accompagnées. Même si l'inquiétude se lisait dans leur regard, il y avait des sourires et même des rires parfois. Pour les enfants cela semblait plus difficile. Les quelques jouets que nous leur avons distribués au départ n'ont pas suffi à leur permettre de retomber dans l'insouciance de l'enfance.

Sylvie, bénévole opération refugiés ukrainiens..

LA MISSION :
le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (UNHCR) prend en charge depuis plus de 60 ans des millions de réfugiés et déplacés que causent les guerres, les catastrophes naturelles ou climatiques. Depuis 2007 l'Organisation Internationale pour les Migrations (OIM), organisme des Nations unies en charge des migrations, délègue à Aviation Sans Frontières des accompagnements de réfugiés. Depuis le début de cette coopération, plus de 20 000 réfugiés ont été accompagnés. Il s'agit pour les bénévoles d'escorter durant leur voyage vers une nouvelle vie des réfugiés qui sont autorisés à s'installer dans des pays d'accueil (États-Unis, Canada, Australie ou Europe), après de nombreuses années passées dans des camps : certaines familles y vivent jusqu'à 20 ans.

BÉNÉFICIAIRES :
des réfugiés pris en charge au Niger, en Turquie, en Égypte, en Éthiopie, en Ouganda, au Kenya, et en Jordanie principalement, qui ont rejoint l'un des pays d'accueil : en Europe (Allemagne, Finlande, Grande-Bretagne, pays scandinaves) ou aux USA, au Canada ou bien encore en Australie ou en Islande

PARTENAIRES :
l'Organisation Internationale pour les Migrations (OIM).

OPÉRATIONS MARQUANTES :
Intégration de 8 nouveaux bénévoles en début d'année.

Opérations bus en Ukraine.

60 missions sur **201** jours

980 réfugiés accompagnés

Pour l'Ukraine : **3800 réfugiés** escortés avec 145 bus, soit **200 jours de missions** sur **3 mois**

FRET HUMANITAIRE

Je confirme mon départ d'Aviation Sans Frontières début 2023 après plus de vingt années passées sur différentes activités : Messagerie Médicale avec les mises à bord, Mission lait, Accompagnements d'Enfants Malades, qui ont débutés par plusieurs déplacements en Moldavie, pour terminer par le Fret Humanitaire. J'ai été très heureux d'agir pour chacune de ces missions, en essayant de m'y investir au mieux.

Daniel Loubery, ex-responsable du Fret Humanitaire et bénévole Aviation Sans Frontières

LA MISSION :
les demandes ne pouvant être prises en charge par la Messagerie Médicale, s'agissant de destinations non desservies par les vols commerciaux d'Air France, ou envois dont le poids est supérieur aux conformités imposées par la Messagerie Médicale, sont effectuées par le Fret Humanitaire en fret aérien ou maritime.

Principalement menées en partenariat avec Air France Cargo, CEVA LOGISTICS, KUEHBE et NAGEL afin de faire bénéficier les associations de tarifs préférentiels, ces opérations permettent l'acheminement de tonnes de différents matériels médicaux ou chirurgicaux, ordinateurs, matériels pédagogiques, livres etc... en réponse aux besoins de dizaines d'associations françaises en relation avec Aviation Sans Frontières

BÉNÉFICIAIRES :
des associations locales qui, après avoir réceptionné le fret, redistribuent cette aide à des dispensaires, des écoles, des hôpitaux, des camps de réfugiés, etc.

PAYS DESSERVIS :
14 pays : Cameroun, Madagascar, Togo, Mauritanie, Burkina-Faso, Tchad, Gabon, Rwanda, Ouganda, Centrafrique, Congo, Tanzanie, Liban et Vietnam

PARTENAIRES :
7 associations partenaires en 2022, Samu Social, Clubs RFI, Raoul Follereau, Association Souffle Santé, Rendez-Vous des Caducées, Les Médecins de Chinguetti, et Tulipe.

OPÉRATIONS MARQUANTES :
Transition entre l'ancien et le nouveau Responsable de la mission.

39 envois pour **11 500kg** expédiés

AILES DU SOURIRE

Je me suis toujours dit que lorsque je serais pilote privé, j'en ferais profiter des enfants malades. Maintenant que c'est chose faite, et ce depuis maintenant 4 ans, je suis tombé sur l'une des publications d'Aviation Sans Frontières. Je me suis renseigné un peu plus sur ce qu'étaient Les Ailes du Sourire, ça m'a fortement intéressé car c'est en accord parfait avec mon idée de départ.

Thomas, bénévole Ailes du Sourire à Troyes

LA MISSION :
depuis 1995, Aviation Sans Frontières concrétise le rêve de personnes malades, porteuses de handicap ou socialement exclues en leur offrant des journées de découverte aéronautique. En 2022, 17 aéroclubs français participent à cet élan de solidarité avec près de 90 bénévoles qui, sur l'ensemble du territoire, encadrent les bénéficiaires de ces journées.

BÉNÉFICIAIRES :
les Ailes du Sourire s'adressent à des personnes affectées d'un handicap, moteur, sensoriel, cognitif ou social, dépendant d'une structure privée ou publique. Aviation Sans Frontières organise les journées en accord avec les responsables des structures accueillantes, et non directement avec les bénéficiaires.

ANTENNES :
Aix-en-Provence, Biarritz, Bordeaux, Caen, Cannes, Île de La Réunion, La Ferté-Alais, Le Bourget, Le Plessis-Belleville, Nantes, Saint-Omer, Sarlat, Toulouse, Valence, Vinon-sur-Verdon, Lyon et Troyes.

OPÉRATIONS MARQUANTES :
2 nouvelles antennes ont été créées Lyon/Pérouges, Troyes.

Délégation Sud-Est, 11 juin : journée spéciale pour 20 enfants malades avec des avions électriques et de nombreuses autres animations
Délégation Sud-Ouest, 21 juin : cross humanitaire avec un collège et des réfugiés ukrainiens
Caen : opération Ailes du Sourire et Messagerie Médicale, acheminement de matériel médical (fauteuils et équipements médicaux) par des enfants handicapés jusqu'à Roissy.
Le Plessis-Belleville, 26 août : journée Ailes du Sourire avec des enfants maltraités parrainés par des bikers Harley Davidson

800 bénéficiaires, dont **75% sont des enfants**

111 journées organisées

372 vols opérés pour **185 heures** de vol

12 antennes actives sur 17 existantes

86 bénévoles

E-AVIATION

Cette année, pour la première fois, nous avons accueillis un groupe de jeunes enfants accompagnés de leurs grands-parents. Tous ont été sensibilisés aux actions humanitaires menées en urgence grâce à l'aviation, aux métiers du secteur, et chacun a pu profiter d'une immersion en tant que pilote grâce au Flight Simulator ! C'était génial de voir ce partage intergénérationnel. J'espère vivement que nous pourrons reconduire l'expérience !

Alain Merour, Responsable de la Mission e-Aviation.

LA MISSION :
créée en 2007, e-Aviation donne la possibilité à des jeunes, principalement des collégiens devant faire des choix d'orientation professionnelle, de découvrir la multitude des métiers de l'aérien, les filières qui y conduisent, et de pratiquer le pilotage virtuel grâce au logiciel Flight Simulator de Microsoft. En complément de cette activité, à Toussus-le-Noble, les jeunes participants sont invités à visiter la tour de contrôle et le CFA (centre de formation d'apprentis) des métiers de l'aérien et à Toulouse, les installations d'Airbus, d'ATR et le musée Aéroscopia. Après Toussus-le-Noble et Nantes en 2007, l'activité s'est étendue à nos antennes locales de Toulouse, Aix-en-Provence et Caen. L'objectif de ces rencontres est triple : leur faire découvrir des horizons professionnels souvent méconnus, les sensibiliser aux actions humanitaires à travers la découverte d'Aviation Sans Frontières et leur donner des clés afin d'être mieux armés pour affronter leur intégration au monde professionnel.

BÉNÉFICIAIRES :
des groupes d'adolescents pris en charge par des associations à but social ou des collégiens accompagnés par leurs professeurs.

PARTENAIRES :
Microsoft, Paris Aéroport, lycée St Félix-La Salle à Nantes, Paris Jet Simulation, l'aéroport de Caen-Carpiquet, la mission locale d'Aix-en-Provence, France VFR et Thrustmaster.

OPÉRATIONS MARQUANTES :
La Mission e-Aviation reprend lentement après 2 années plus calmes dû au Covid-19.

20 séances organisées

375 adolescents reçus

24 animateurs différents sollicités

AILES DE L'AVENIR

J'ai immédiatement adhéré au projet ! J'ai apprécié le challenge riche d'expérience dans une équipe pédagogique et technique bienveillante, multigénérationnelle, dynamique et passionnée. Nous avons tous œuvré de stratégies pour transmettre des compétences et élargir le champ des possibles. Nous avons fait face à quelques difficultés, ce qui forme la patience et l'humilité. Le partage favorise la confiance en soi et l'autonomie.

C'est au moment des premiers vols que j'ai senti la satisfaction d'un travail achevé, un accompagnement des bénéficiaires dans un travail de qualité. Bon vol à eux tous !

Mathilde TOTARO, formatrice pour les Ailes de l'Avenir

À l'issue de la mission pilote, inauguration en fin septembre à l'aérodrome de Toulouse-Lasbordes, **vol des apprenties sur leur ULM.**

La nouvelle session Toulouse a démarré début 2023 avec 12/15 jeunes, le groupe devrait se compléter pour atteindre 30 jeunes qui travailleront sur la construction de l'ULM SAVANNAH tout au long de l'année.

LA MISSION :
Aviation Sans Frontières met en place des chantiers-école autour de la construction d'un aéronef biplace pour les jeunes déscolarisés issus des quartiers prioritaires de la ville ou des zones rurales à redynamiser. La mission pilote de ce projet pédagogique a été lancée début 2021 sur Toulouse en collaboration avec une association locale de réinsertion professionnelle. En 2022, un 2ème projet se lance également sur Marseille.
À partir d'un kit ULM Nynja, les jeunes de 16 à 25 ans alternent sessions de formation théorique et périodes en atelier. La formation s'étale sur 8 à 10 mois. Au travers d'échanges avec des formateurs praticiens de l'aéronautique, nous voulons permettre aux apprentis de trouver, ou retrouver, leur voie dans le monde professionnel, en intégrant directement une entreprise locale ou en suivant une filière de formation diplômante.

BÉNÉFICIAIRES :
le processus de candidature (via les missions locales) est ouvert aux jeunes issus des quartiers prioritaires des villes ou des zones rurales à redynamiser ainsi qu'aux jeunes porteurs d'un handicap.

PARTENAIRES :
la mission se réalise en partenariat avec le CFAS ARSEAA Occitanie (Association Régionale pour la Sauvegarde de l'Enfant, de l'Adolescent et de l'Adulte) et ses partenaires (Ministère du travail, Caisse des Dépôts, Agefiph), la Mission Locale pour le recrutement des jeunes et les partenaires d'Aviation Sans Frontières pour l'achat de l'ULM (Fondation SAFRAN, FONDAHER, Allianz, FFPLUM, AERONAUS, AAM).

OPÉRATIONS MARQUANTES :
Partenariat : accord pour renouvellement du partenariat FONDAHER sur Toulouse et nouveau partenariat sur Marseille.

Commande d'un nouvel ULM pour la future session de Marseille ou Hauts-de-Seine.

DÉLÉGATION OCCITANIE TOULOUSE

Chers amis Ukrainiens,

Nous pensons à vous et nous vous souhaitons bonne réception de ces vêtements chauds offerts par les éléves du Collège Henri Guillaume de Blagnac.

Collégien ayant participé à l'une de nos collectes pour le Fret Humanitaire

LA MISSION :
Aviation Sans Frontières Occitanie-Toulouse, implantée à Toulouse, capitale française de l'aéronautique, a vu le jour en 1999 sous l'impulsion de Jean-Michel Proust. Après avoir mis en place les Ailes du Sourire, la délégation débute l'acheminement de colis médicaux au profit d'associations humanitaires régionales en 2000. Parallèlement, les premiers accompagnements d'enfants malades entre Toulouse et Paris s'organisent. Les activités liées au Fret Humanitaire se mettent en place à partir de 2005, d'abord avec l'aide du consortium ATR puis avec celle d'Airbus au travers de sa Fondation. Patrick Bruneau, Responsable de la délégation, œuvre avec une cinquantaine de bénévoles pour la réussite de ces actions.

BÉNÉFICIAIRES :
les élèves du collège Forain François Verdier Léguevin, l'Institut thérapeutique éducatif et pédagogique de Jegun, le Centre spécialisé d'enseignement secondaire Jean Lagarde de Ramonville, l'ASSQOT, la Maison d'enfants Castelnouvel de Leguevin, la Maison d'Accueil Spécialisée Marquiol de Pechbonnieu, l'institut médico-éducatif du Pech Blanc, les élèves du collège Fenouillet.

PARTENAIRES :
la Fondation Airbus, Air France, ATR, ACAT Aéroclub Airbus France et Les ailes Toulousaines, le Musée Aeroscopia, Toulouse Métropole, Heppner, Des Ailes pour Saint Louis, Air Expo, mairie de Balma, WFS, Arseaa, PHI, Homeperf.

OPÉRATIONS MARQUANTES :
Une journée Ailes du Sourire avec les lauréats du cross humanitaire en faveur de l'Ukraine. Nous avons fait voler 5 jeunes collégiens avec 5 jeunes Ukrainiens/Ukrainiennes.

Inauguration des Alles de l'Avenir et premier vol de l'ULM assemblé par les jeunes en réinsertion au CFAS.

Fret Humanitaire
A350 d'Ethiopian Airlines : chargement de 9,5 tonnes.
Envoi de 3,7 tonnes vers la Pologne en camion pour l'Ukraine.
Un container pour l'hôpital St louis du Sénégal et trois autres associations, 7,5 tonnes.
Un container pour Madagascar pour 5 associations, 6,2 Tonnes.

Les Ailes du Sourire
3 journées, 31 jeunes et 19 adultes, 22 bénévoles

e-Aviation
4 journées, 138 jeunes, 7 bénévoles

Accompagnements d'Enfants Malades
7 convoyages, 7 bénévoles

Cross humanitaire
Collège de l'Isle Jourdain. 300 élèves ont couru. 12 bénévoles (8000€ collectés)

DÉLÉGATION OUEST

Je souhaite remercier nos bénévoles sans qui nos actions seraient impossible à réaliser. Des plus, ils sont nombreux à participer à des salons, des journées portes ouvertes mais aussi à organiser des événements pour faire connaître Aviation Sans Frontières et sensibiliser le grand public à ses actions humanitaires. Bravo à eux !

Bernard Checcaglini, responsable délégation ouest

LA MISSION :
Aviation Sans Frontières-Ouest a été créée en 2003 par Bernard Checcaglini. Aujourd'hui Responsable de la délégation, il œuvre avec une équipe d'une trentaine de bénévoles. Implantée à Nantes, la délégation couvre 5 départements. Chaque année, l'équipe se mobilise pour acheminer des médicaments et du matériel médical à travers le monde, agir au bénéfice de personnes atteintes de handicap en organisant des journées Ailes du Sourire, intervenir auprès des élèves avec e-Aviation et enfin pour prendre part aux Accompagnement d'Enfants Malades.

BÉNÉFICIAIRES :
les élèves du lycée Saint Felix-La Salle et les candidats du BIA aéroclub de Nantes, la Croix-Rouge de Nantes, Institut Médico Educatif (IME) du Cenro, les membres de l'Association Départementale qui apportent un accompagnement adapté à des personnes porteuses d'un handicap mental (ADAPEI), MAS de Couëron (Maison d'Accueil Spécialisée).

PARTENAIRES :
la Croix-Rouge de Nantes, Aéroports du Grand Ouest, Banque Humanitaire, Musée Aéronautique de la Presqu'Île Guérandaise (MAPICA), Mairie de La Baule, Aéro-Club de la Côte d'Amour, Association Le Super Constellation, Homeperf, IUT de Saint-Nazaire, Club Lion's de La Baule.

20 bénévoles actifs

Plusieurs journées e-Aviation et Ailes du Sourire

DÉLÉGATION SUD-EST

Notre délégation agit sur tous les fronts : Ailes du Sourire, Accompagnement d'Enfants Malades, Messagerie Médicale, mise en place de mécénat de compétences, recherche de bénévoles. Tout cela est possible grâce à des membres motivés et présents qui font vivre au quotidien la Délégation Sud-Est d'Aviation Sans Frontières.

Pierre, bénévole de la délégation Sud-Est

LA MISSION :
La délégation Aviation Sans Frontières Sud-Est a été créée en 2000 par Jean-Michel Delfosse. Implantée à Aix-en-Provence sur l'aérodrome d'Aix-les-Milles, elle est forte de plus de 85 bénévoles. La délégation est particulièrement engagée dans l'organisation de journées Ailes du Sourire. Elle participe aux Accompagnements d'Enfants Malades et gère l'envoi de colis dans le cadre de la Messagerie Médicale. Les bénévoles organisent également des événements caritatifs pour collecter les fonds nécessaires à la réalisation des actions de la délégation, dont Pierre Cognat est le Responsable depuis 2019.

BÉNÉFICIAIRES :
Prodas (projet de Développement des Activités Sportives) d'Aix-En-Provence, la Maison de Gardanne, l'Association des Paralysés de France, les IME du Bois St Jean, de la Bourguette, et de Rochebelle, la Chrysalide, les Parons, TCA 13 et la Mission Locale Aix-En-Provence, PJJ, Fénominots, l'IRSAM.

PARTENAIRES :
Mairie d'Aix-en-Provence, Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, Lion's club, Rotary, Natchatiramine, ASAM Provence, La Ribambelle, La Croix-Rouge.

OPÉRATIONS MARQUANTES :
Journée Avions électriques (La Provence, France 3).

Gala la Nuit des Aviateurs.

24 journées Ailes du Sourire

8 Voiles du Sourire
(sortie en bateau)

1 journée "Avions électriques" Vol en avions électriques pour des enfants malades

Messagerie médicale
1577 cartons/8750 Kgs)

8 convoyages : 13 enfants

Lancement de l'antenne de Lyon

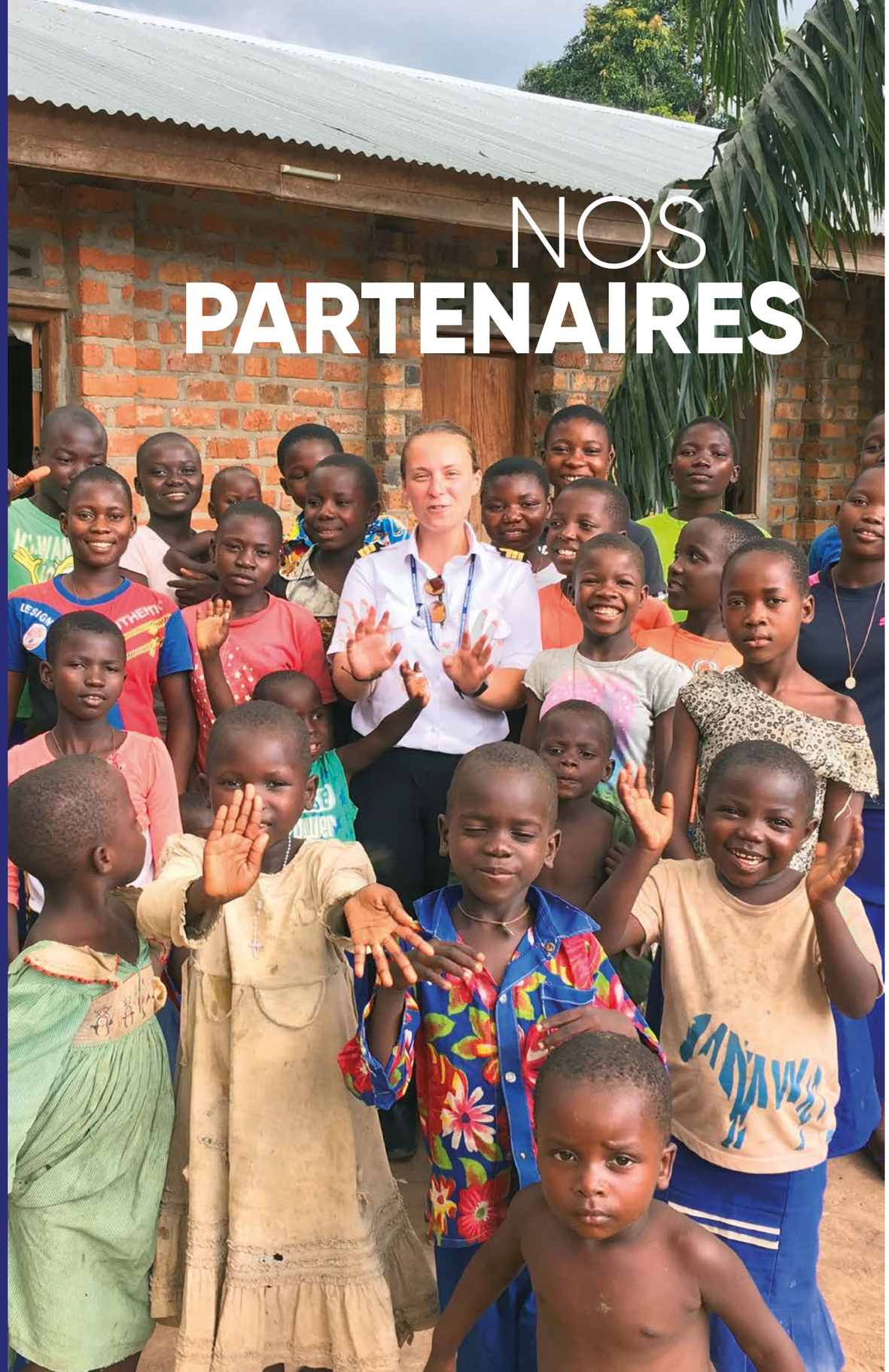

NOS PARTENAIRES

Aux organismes institutionnels qui soutiennent nos actions humanitaires :
Le Bureau de Coordination des Affaires Humanitaires des Nations Unies, le Programme Alimentaire Mondial, le service aérien humanitaire des Nations Unies, le Haut-Commissariat pour les réfugiés, l'Organisation Internationale pour les Migrations, le Conseil Général des Bouches du Rhône, la mairie de Paris.

Aux Organisations Non Gouvernementales et aux fondations qui nous font confiance. Parmi elles :
La Chaîne de l'Espoir, la Croix-Rouge française, Mécénat Chirurgie Cardiaque, la Fondation Princesse Grace de Monaco, le Monaco Collectif Humanitaire, Médecins du Monde, Pharmacie Humanitaire Internationale, Sentinelles, Terre des Hommes, le GFAOP, les Médecins de l'Océan Indien, MédicAéro, l'Asssociation des Paralysés de France et tant d'autres...

À nos 800 bénévoles
Aviation Sans Frontières peut compter sur leur engagement 365 jours par an : au siège d'Orly, depuis leur domicile ou dans leur région, ils participent activement à nos missions. Nous les remercions encore pour leur enthousiasme et leur engagement sans faille.

À notre marraine Anggun et notre parrain Thomas Pesquet qui soutiennent les missions d'Aviation Sans Frontières.

À nos entreprises partenaires et aux fondations d'entreprises qui nous soutiennent financièrement, relaient nos actions et nous offrent les compétences de leurs salariés. Parmi les plus généreux, citons :

ILS NOUS ACCOMPAGNENT

Nos partenaires :
AFER, Airbus Groupe, Ansys, APG, Be-Nova, Clyde & Co, FFPLUM, Fondation Airbus, Fondation Safran pour l'insertion, Forbes, Goodeed, Homeperf, Its Group, Jetex, Jet Solidaire, JetFly, Kuehne + Nagel, Leasecom, Marco Polo, Microsoft, ORBX, Scalian, SGK, Siaci Saint-Honoré, Skilld, SNCF Voyageurs, So Leader, TotalEnergies, Yotta

Nos partenaires institutionnels :
Aéro-Club de France, DGAC, GIFAS, ESA, ARSEAA, IPSA

Nos partenaires Médias :
Aérobuzz, Aéro-Morning, Air & Cosmos, Airways Magazine, Aviation et Pilote, France Médias Monde

MÉCÉNATS DE COMPÉTENCES

RAPPORT **FINANCIER**

LE RAPPORT FINANCIER
FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE 2022

Le début de l'année a vu l'entrée dans la flotte de l'avion commandé en 2021 et la vente de l'avion qu'il remplace en fin d'année. La mission avions a renouvelé ses deux contrats avec l'UNHAS jusqu'en septembre et octobre 2024.

Les missions Accompagnement d'enfants malades et Messagerie médicale ont été réorganisées avec l'arrivée de salariés à leur tête.

En termes d'activité, les différentes missions, à l'exception de la mIsslon avions ont retrouvé le niveau de 2019. La collecte de dons est en hausse grâce à des dons exceptionnels d'entreprises. Le mécénat s'est également renforcé. Les charges ont augmenté sous l'effet de charges non récurrentes liées aux mouvements dans la flotte. Le résultat d'exploitation ressort à 86 348 euros. Le résultat financier est négatif de 22 540 euros. La vente de l'avion F-OJJC avec les coûts associés et d'autres charges exceptionnelles ont généré un résultat exceptionnel de 153 254 euros, permettant à l'excédent d'atteindre 217 062 euros.

La trésorerie d'exploitation est en augmentation, passant de 1,75 million d'euros au 31 décembre 2021 hors l'emprunt de 2 millions contracté pour l'achat de l'avion à 2,51 millions d'euros comprenant la trésorerie générée par la vente de l'avion.

RÉSULTATS FINANCIERS
COMPTE DE RÉSULTAT
RESSOURCES

Les ressources de l'année 2022 sont en hausse de 12,2% sur 2021, à 4,48 millions d'euros.

Les recettes UNHAS de la mission avions sont passées de 1,59 million d'euros en 2021 à 1,77 million d'euros en 2022, soit une hausse de 11,7%.

Les dons liés à la générosité du public ont atteint 1,65 million contre 1,57 million d'euros un an plus tôt. Les donateurs sont restés fidèles et Aviation Sans Frontières a bénéficié de dons d'entreprises pour 120 000 euros. Les appels à dons pour la modernisation de la flotte et la mission Accompagnement d'Enfants Malades ont été reçus favorablement par nos donateurs.

Les cotisations sont en baisse de 7,8% à 41 300 euros.

Le développement de la politique de mécénat a continué en 2022. Les recettes ont ainsi atteint 333 000 euros contre 297 500 euros en 2021 :

↘ Fondation Air France accompagne la mission enfants malades depuis longtemps à hauteur de 50 000 euros.

↘ Allianz Travel accompagne Aviation Sans Frontières depuis 2020 et pour trois ans pour un montant de 76 000 euros affectés à raison de 50 000 euros aux accompagnements d'enfants malades et de 26 000 euros à la mission Messagerie Médicale.

↘ ADP accompagne également depuis longtemps l'association pour un montant de 20 000 euros affectés à la mission avions.

↘ La fondation Michelin soutient l'association à raison de 100 000 euros depuis deux ans. Ce montant a été affecté pour 90 000 euros à la mission accompagnement d'enfants et pour 10 000 euros à la mission Messagerie Médicale.

↘ La société Daher a accordé un montant de 20 000 euros affecté à la mission Ailes de l'Avenir.

↘ L'organisation des 20 km de Paris a signé un mécénat avec l'association au titre de 2022. Cette course a permis de récolter 57 000 euros.

Les contributions financières sans contrepartie ont atteint 80 500 euros dont 80 000 euros d'Aviation Sans Frontières Belgique qui contribue aux coûts des pilotes de la mission avions.

Les participations aux frais sont passées de 126 562 euros à 183 467 euros sous l'effet de la vente pour 50 000 euros de l'ULM qui a servi au chantier-école des Ailes de l'Avenir.

Aviation Sans Frontières a bénéficié de legs d'assurance-vie pour 86 493 euros contre 45 000 euros en 2021.

Les autres ressources se sont élevées à 230 523 euros dont 120 426 euros d'abandon de frais de déplacement par les bénévoles et 21 000 de gains de change d'exploitation. L'utilisation des fonds reportés pour 72 320 euros (60 895 euros au 31 décembre 2021) correspond à la reprise de fonds dédiés antérieurs au 31 décembre 2021 dans le respect de l'intention du donateur.

Les principales reprises sont les suivantes:

↘ Misson Panzi
Aviation Sans Frontières France a contribué à hauteur de 30 000 euros à la mission de l'hôpital Panzi dans le cadre de la convention signée avec Aviation Sans Frontières Belgique qui gère les relations avec cet hôpital. Les dons récoltés en 2022 ayant été insuffisants, un complément de 12 118 euros a été prélevé sur les fonds dédiés de cette mission.

↘ Mission Ailes de l'Avenir
Les dons et contributions reçus par cette mission en 2022 n'ont pas permis de compenser la totalité des charges. Un montant de 18 954 euros a donc été repris sur les fonds dédiés cumulés au 31 décembre 2021.

↘ Mission Lait
La première mission lait depuis 2019 a généré une reprise de fonds dédiés pour un montant de 21 899 euros.

↘ Mission Ailes du Sourire
La reprise des activités de cette mission a aussi généré un manque de ressources au titre de 2022 et une utilisation des fonds dédiés pour 19 349 euros a été nécessaire pour l'équilibrer.

LA COLLECTE DES DONS EST EN HAUSSE GRÂCE À DES DONS EXCEPTIONNELS D'ENTREPRISES. LE MÉCÉNAT S'EST ÉGALEMENT RENFORCÉ.

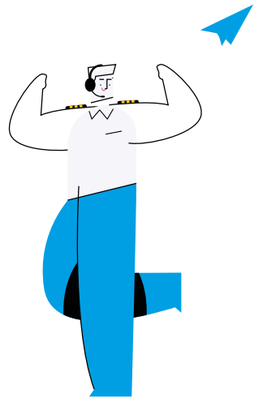

LA MISSION AILES DE L'AVENIR A FINALISÉ L'ACHAT D'UN ULM DESTINÉ AU CHANTIER-ÉCOLE POUR DES JEUNES VENANT DES QUARTIERS DIFFICILES.

RÉSULTATS FINANCIERS
COMPTE DE RÉSULTAT
CHARGES

Les charges courantes sont en augmentation de 13,4% à 4,39 millions d'euros (3,87 millions d'euros au 31 décembre 2021). La reprise des activités expliquent la hausse de ces charges.

Au 31 décembre 2022, la variation des stocks est positive de 26 552 euros.

La formation des pilotes est passée de 101 735 euros à 129 726 euros. L'arrivée du nouvel avion d'une génération plus moderne ainsi que la nécessité d'un nombre important de pilotes bénévoles sont à l'origine de cette augmentation.

La maintenance des avions a fortement augmenté passant de 219 240 euros au 31 décembre 2021 à 448 262 euros au 31 décembre 2022.

Les coûts de marketing, communication et évènements sont en baisse de 6,5% à 566 810 euros (606 315 euros au 31 décembre 2021). Cette baisse est liée au fait que la campagne d'acquisition de nouveaux donateurs de 2021 n'ait pas été renouvelée en 2022.

Les frais de déplacements et hébergement correspondent aux déplacements réalisés par les bénévoles au titre des missions d'Aviation Sans Frontières. La reprise des activités amène à une hausse de 38,4% à 1128 884 euros (815 466 euros au 31 décembre 2021). Cette augmentation est ramenée à 33% hors les frais kilométriques (121 426 euros) qui ont fait l'objet d'un abandon par les bénévoles générant ainsi une ressource.

Les autres frais aériens (assurance, documentation technique, certification de navigabilité et redevances aéroportuaires) ont augmenté à 270 124 euros (152 029 euros au 31 décembre 2021). Cette hausse est principalement due aux assurances : l'assurance du nouvel avion neuf est plus élevée et l'avion en vente a été assuré jusqu'à sa sortie de la flotte en décembre 2022.

Les frais des missions autres que la mission avions ont progressé de 18,3% à 139 005 euros :

↘ La mission Ailes de l'Avenir ont finalisé l'achat d'un ULM destiné au chantier-école pour des jeunes venant de quartiers difficiles.

↘ Les locations d'avions pour les Ailes du Sourire ont doublé à 40 174 euros. Avec la fin des restrictions Covid, l'activité a fortement repris.

↘ Les aides financières accordées par Aviation Sans Frontières s'élèvent à 63 578 euros (50 121 euros en 2021) : Aviation Sans Frontières a apporté son soutien à l'hôpital Panzi du Docteur Mukwege au Congo qui lutte contre la Covid pour 30 000 euros en partie prélevé sur les fonds dédiés de cette mission.

Les frais de gestion sont en baisse de 3,3% sur 2021 à 609 08 euros.

Les dotations aux amortissements et de provisions sont passées de 226 053 euros à 325 219 euros. Cette augmentation est due aux mouvements dans la flotte. Cette dotation comprend l'amortissement des coques du F-OJJD et celles du F-OJJE et du F-OJJC sur 11 mois. Concernant l'amortissement des moteurs qui se fait à l'heure de vol, le coût à l'heure de vol du moteur du F-OJJE est en hausse de 18,5% par rapport au F-OJJC qu'il remplace.

Le report de fonds dédiés correspond à la partie des fonds reçus dans l'année pour des projets précis ou pour des missions qui n'a pu être utilisée au cours de l'exercice. Ces fonds dédiés trouveront leur utilisation dans l'année ou les années à venir conformément aux intentions des donateurs. Le montant est en faible hausse en 2022, passant de 94 349 euros au 31 décembre 2021 à 105 987 euros.
→ Mission avion : 76 057 euros (dons pour la modernisation de la flotte)
→ Mission Enfants malades: 22 633 euros
→ Ailes de l' Avenir Projet Marseille : 6 000 euros
→ Mission Medicaéro : 1 696 euros

Le résultat d'exploitation est positif de 86 348 euros (121 079 euros au 31 décembre 2021).

Le résultat financier est négatif de 22 540 euros (49 918 euros en 2021) compte tenu des charges financières liées aux financements des deux avions de la flotte (38 251 euros) et des effets change positifs de 14 450 euros.

Le résultat exceptionnel de 153 254 euros a enregistré les opérations suivantes :

↘ La cession de l'avion immatriculé F-OJJC pour un montant de 1 046 391 euros. Après la prise en compte de la valeur nette comptable de l'actif cédé soit 418 743 euros et des frais de sortie de l'avion pour 196 411 euros, la plus-value de cession s'établit à 431 237 euros.

↘ La partie du stock correspondant à cet avion a été sortie pour un montant net de la reprise de provision de 145 875 euros.

↘ Des charges exceptionnelles pour un montant de 132 109 euros, en particulier liées à des malversations constatées sur une des bases africaines de la mission avion.

L'excédent s'établit à 217 062 euros au 31 décembre 2022 (170 997 euros au 31 décembre 2021).

RÉSULTATS FINANCIERS
BILAN

Les postes de l'actif du bilan ont évolué de la façon suivante :

Les immobilisations brutes s'élèvent à 3,38 millions au 31 décembre 2022 dont 3,32 millions pour les avions. Les mouvements sont l'entrée du F-OJJE pour un montant de 2,21 millions et la sortie du F-OJJC pour un montant de 1,41 million d'euros.

Les amortissements s'élèvent à 856 855 euros après la sortie du F-OJJC.

Le stock est les pièces de rechange des avions. Il s'élève à 189 653 euros après la sortie du stock du F-OJJC.

Les créances diverses totalisent un montant de 701 980 euros, en augmentation sur le 31 décembre 2021 en raison de factures en cours de paiement de l'UNHAS.

La trésorerie s'élève à 2,51 millions d'euros après la vente du F-OJJC. La trésorerie libre, c'est-à-dire hors trésorerie correspondant aux fonds dédiés, s'élève à 2 millions d'euros à comparer à 1,3 million d'euros hors fonds dédiés et hors emprunt destiné à l'achat de l'avion au 31 décembre 2021.

Les postes du passif du bilan ont évolué de la façon suivante :

Après affectation du résultat 2022, les fonds propres progresseront du fait de l'excédent de l'exercice pour atteindre 2,39 millions d'euros. Le report à nouveau de 1,94 million comprend un stock de ressources provenant de la générosité du public de 101 485 euros (voir l'évolution de ce stock au paragraphe 1.4 Compte annuel de l'emploi des ressources collectées auprès du public).

Les provisions pour risques et charges s'élèvent à 515 400 euros dont 505 000 euros pour la provision pour grand entretien.

Le poste emprunt s'élève à 2 171 726 euros dont 1 828 493 euros pour l'achat du F-OJJE (emprunt de 2 millions d'euros en décembre 2021 sur 10 ans au taux de 1,45%) et 343 233 pour l'achat de l'avion F-OJJD (emprunt d'1 million d'euros en janvier 2019 sur 12 ans au taux de 2.90% après renégociation).

Les fonds dédiés s'élèvent à 505 477 euros (471 810 euros au 31 décembre 2021). Ils correspondent aux soldes des fonds dédiés antérieurs non utilisés et au report des fonds dédiés 2022 (voir le détail dans tableau ci-dessous). Les fonds dédiés sont calculés par type de projet/mission concerné.

Les charges d'un projet/mission sont imputées sur les ressources de l'exercice dans l'ordre suivant: les dons manuels, les fonds provenant de mécénat, les contributions financières et enfin les subventions. Si pour l'exercice, les ressources sont supérieures aux charges, le solde est reporté en fonds dédiés. Si au contraire, les ressources sont inférieures aux charges, le complément nécessaire est repris sur les fonds reportés antérieurs existants.

Le Conseil d'administration a pris la décision d'affecter les fonds dédiés pour le changement du train d'atterrissage du F-OJJC devenant sans objet à la suite de sa vente au projet de modernisation de la flotte. Ainsi, ce fond dédié s'élève à 199 214 euros au 31 décembre 2022.

Les autres dettes sont stables d'une année sur l'autre (415 903 et 417 773 euros aux 31 décembre 2022 et 2021).

Le total du bilan s'élève à 6 millions d'euros et le patrimoine net à 3,4 millions d'euros contre respectivement 6,01 et 3,1 millions d'euros au 31 décembre 2021.

RÉSULTATS FINANCIERS
COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION (CROD)

Le compte de résultat par origine et destination (CROD) analyse les ressources entre produits liés à la générosité du public et produits non liés à la générosité du public ainsi que l'utilisation de ces produits.

Pour l'exercice 2022, les produits liés à la générosité du public ont atteint 2,3 millions contre 2,1 millions en 2021. Les ressources non liées à la générosité du public se sont élevées à 2,5 millions d'euros contre 1,9 million d'euros un an plus tôt.

Ces différentes ressources ont permis de consacrer 3,5 millions d'euros aux missions sociales dont 166 000 euros à des actions réalisées en France et 3,3 millions d'euros à l'étranger. Ces missions ont été financées respectivement par la générosité du public pour les actions réalisées en France à hauteur de 106 500 euros et à hauteur de 993 000 euros pour les missions à l'étranger.

Les frais d'appel à la générosité du public s'élèvent à 521 000 euros, soit un ratio des frais d'appel sur les ressources liées à la générosité du public de 22% contre 25% en 2021. Ce ratio s'explique par la structure des ressources d'Aviation Sans Frontières.

En effet, ne bénéficiant pas de subventions publiques, l'association doit faire régulièrement des opérations d'appel à dons qui sont coûteuses. Pour réduire ce ratio, une politique de mécénat ainsi qu'un développement du digital ont été entreprise avec un double objectif: stabiliser une partie des ressources et réduire le coût d'appel.

Les frais de fonctionnement sont en augmentation à 497 000 euros contre 454 252 euros en 2021 en raison des indemnités de départ en retraite de deux salariés dont un avec une ancienneté de 30 ans. Le ratio des frais de fonctionnement sur la totalité des ressources s'élève à 10,1% (11,3% en 2021).

RÉSULTATS FINANCIERS
COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC (CER)

Le CER présente les ressources liées à la générosité du public et leurs emplois. Les ressources liées à la générosité du public s'élèvent à 2,3 millions d'euros dont 52% ont été consacrées aux missions sociales en France et à l'étranger et près de 106 000 euros reportés en fonds dédiés qui permettront de financer les missions dans les années à venir. En tenant compte des utilisations et report en fonds dédiés, les ressources liées à la générosité du public présentent un déficit de 44 700 euros. Ainsi le stock de générosité du public reporté dans le report à nouveau après affectation du résultat au 31 décembre 2022 s'élèvera à 101 488 euros.

Ce stock a été constitué en 2020, les ressources provenant de la générosité du public ayant été supérieures aux emplois compte tenu de la crise sanitaire qui avait entrainé un arrêt total sur plusieurs mois suivi d'une faible reprise des principales missions.

CONTRIBUTIONS EN NATURE

Les contributions en nature ne sont pas comptabilisées dans les comptes mais elles représentent un soutien essentiel à la réalisation des missions d' Aviation Sans Frontières. Elles comprennent la valorisation du travail des bénévoles, des mécénats de compétences, des dons humanitaires en nature, des locaux mis à disposition ainsi que toute aide accordée dans nos missions.

Les contributions en nature s'élèvent à 5,79 millions d'euros au 31 décembre 2022 contre 3,54 millions d'euros en 2021. Cette forte augmentation est liée au dynamisme retrouvé des activités et donc à la participation de nombreux bénévoles et à une campagne d'appel à don de miles Flying Blue très fructueuse {34,9 millions de miles valorisés à 873 800 euros).

Le travail des bénévoles et les mécénats de compétence représentent 79% des contributions en nature.

1172 bénévoles (soit 71 équivalents temps plein) ont consacré 16 328 jours à leur association en 2022.

La valorisation de ce travail a été réalisée sur la base du salaire brut moyen d'un emploi en EQTP (équivalent temps plein) dans le secteur privé ou les entreprises publiques publié par l'INSEE en 2022, soit 39 300 euros. Après un taux de charges patronales de 50%, la contribution des 1172 bénévoles équivaut à une masse salariale de 4,18 millions d'euros.

Les mécénats de compétence sont la mise à disposition de salariés par des entreprises partenaires pour répondre à des besoins spécifiques d' Aviation Sans Frontières. En 2022, nos partenaires sont Orange, BlueLink, Air France et Nokia. Ces mécénats représentent un montant de 396 930 euros.

La mise à disposition de locaux, de cartes de parking par ADP et Air France représente un montant de 108 359 euros.

MISSIONS PERMANENTES
MISSIONS AVIONS

La mission avions dispose de deux avions Cessna Caravan, basés à Bangui en République Centreafricaine et à Bunia en République démocratique du Congo, pilotés par des équipages de bénévoles à l'exception de deux pilotes salariés jusqu'en juin et un pilote salarié sur toute l'année. Ces avions font l'objet d'une maintenance réglementaire toutes les 200 heures de vols. A ces maintenances opérationnelles, peuvent s'ajouter des maintenances exceptionnelles liées à une panne.

Sous la responsabilité de notre partenaire Avia Laval, Part 145, 15 bénévoles coordonnent et participent aux opérations de maintenance. Les maintenances sont effectuées dans le hangar de Bangui dont l'aménagement a été finalisé au cours de 2022. A ces bénévoles s'ajoutent les trois salariés de la mission avions qui contribuent au bon fonctionnement de cette activité.

Ces missions sont réalisées dans le cadre du World Food Program qui a reçu le Prix Nobel de la Paix 2020 et font l'objet de contrat de deux ans signés avec UNHAS. Ces contrats ont été renouvelés en septembre et octobre 2022.

La flotte de la mission avions a été renouvelée en partie en 2022 avec l'arrivée du nouveau Cessna Caravan immatriculé F-OJJE en début d'année et la sortie de l'avion qu'il remplace en fin d'année 2022. Ces changements ont entrainé des charges non récurrentes qui ont pesé sur le résultat opérationnel de la mission. Cependant, la vente du F-OJJC a permis de dégager un résultat exceptionnel positif et une trésorerie conséquente.

La mission avions a réorganisé la base administrative de Bangui en fin d'année à la suite de la constatation de malversions comptables.

L'activité en 2022 n'a pas encore retrouvé son niveau d'activité de 2019 ni même celui de 2021. Des pénuries de jetfuel à Bangui et des difficultés de planning ont impacté la production : 1 237 heures de vols (1 534 en 2021) ont permis de transporter 4 647 humanitaires et 39 tonnes de fret d'urgence.

Les ressources totales de la mission avions se sont élevées à 2,07 millions d'euros (1,89 million d'euros en 2021). Les recettes UNHAS ont progressé de 7% à 1,77 million d'euros sous l'effet d'un change favorable. Les dons dédiés 2022 ainsi que les contributions financières se sont élevées à 211 635 euros (234 614 euros un an plus tôt). Les dons relatifs à la modernisation de la flotte ont été reportés en fonds dédiés. Le Conseil d'administration a pris la décision d'affecter les fonds dédiés pour le changement du train d'atterrissage du F-OJJC devenant sans objet à la suite de sa vente au projet de modernisation de la flotte. Ainsi, ce fond dédié s'élève à 199 214 euros au 31 décembre 2022.

Les charges courantes de 2,38 millions, (2,01 millions d'euros au 31 décembre 2021) incluent des coûts liés à la présence pendant 11 mois des trois avions en termes d'assurance et d'amortissement ainsi que les frais de convoyage du F-OJJE pour un montant total de 133 625 euros.

Le résultat opérationnel est négatif de 311 570 euros mais retraité des charges non récurrentes ci-dessus, il reste négatif (-177 945 euros contre -115 516 euros en 2021). Le résultat financier est négatif de 3 950 euros.

Le résultat exceptionnel comprend le produit de cession de l'avion pour 1,04 million d'euros dont sont déduits la valeur nette comptable de l'avion (431 237 euros) et les frais de sortie de l'avion pour 196 441 euros dégageant ainsi une plus-value de cession de 431 237 euros. Après imputation des pertes exceptionnelles enregistrées dans les missions (76 135 euros) et la sortie du stock de pièces du F-OJJC pour 145 875 euros, le résultat exceptionnel ressort ainsi à 209 225 euros et le résultat opérationnel net est négatif de 106 295 euros (-51 936 euros au 31 décembre 2021).

LE TRAVAIL DES BÉNÉVOLES ET LES MÉCÉNATS DE COMPÉTENCE REPRÉSENTENT 79% DES CONTRIBUTIONS EN NATURE.

1 172 BÉNÉVOLES (SOIT 71 ÉQUIVALENTS TEMPS PLEIN) ONT CONSACRÉ 16 328 JOURS À LEUR ASSOCIATION EN 2022.

MISSIONS PERMANENTES
MISSION ACCOMPAGNEMENTS ENFANTS MALADES

La mission accompagnement d'enfants malades a retrouvé son activité d'avant la crise sanitaire qui a pesé en 2020 mais aussi en 2021.

Ainsi 369 accompagnateurs bénévoles ont fait 850 vols A/R et ont offert 2 685 jours pour accompagner 950 enfants en urgence de soins qui ont pu être pris en charge et soignés par les associations partenaires.

Aux bénévoles accompagnateurs viennent s'ajouter onze bénévoles et mécénats de compétence qui organisent et gèrent tous ces déplacements depuis le siège de l'association.

Cette mission bénéficie du soutien fidèle de ses donateurs et mécènes. Les dons manuels, les mécénats d' Air France, d' Allianz Travel et de Michelin ont atteint 470 125 euros couvrant les charges courantes.

Depuis le 1er janvier 2022, une salariée est à la tête de la mission accompagnement d'enfants, expliquant en partie la hausse des charges qui est également due à une augmentation des coûts de transport sous l'effet du dynamisme de l'activité et de l'augmentation du prix moyen du billet d'avion.

Au total, les charges se sont élevées à 447 490 euros (297 000 euros en 2021, année encore marquée par la crise du Covid) dont 306 000 euros de frais de déplacement des bénévoles. La mission accompagnement d'enfants a dégagé un report de fonds dédiés de 22 633 euros.

À l'occasion du diner de gala d' Aviation Sans Frontières, un appel à don de miles Flying Blue a été lancé et a permis de récupérer près de 35 millions de miles qui permettront de limiter les coûts de transport pour cette mission ainsi que pour la mission avions.

MISSIONS PERMANENTES
MISSION OIM

En coopération avec l'Organisation Internationale pour les Migrations (organisation liée aux Nations Unies) et à sa demande, 35 bénévoles d' Aviation Sans Frontières ont réalisé 60 missions accompagnant près de 1 000 réfugiés vers leur pays d'accueil. Au siège de de l'association, quatre bénévoles organisent et gèrent ces déplacements. Les frais de déplacement des bénévoles accompagnant les réfugiés à la demande d'OIM sont remboursés par cette agence permettant à cette mission de s'auto-financer.

La mission OIM a également accompagné 3 800 réfugiés ukrainiens en car vers les régions françaises qui les accueillaient. Ces actions ont été prises en charge par Aviation Sans Frontières.

MISSIONS PERMANENTES
MESSAGERIE MÉDICALE ET FRET HUMANITAIRE

La messagerie médicale a permis l'envoi de 2 179 colis de compléments nutritionnels (1,3T) et 3 863 colis de matériel médical (16,5T) dont 27 fauteuils roulants. 71 bénévoles font le ramassage et le transfert des colis, leur conditionnement et leur mise à bord des avions consacrant 1 825 jours à cette mission.

Les ressources de cette mission sont principalement la participation des associations, les dons et du mécénat. D'un montant de 64 165 euros, ses ressources en propre n'ont pas été suffisantes pour couvrir l'ensemble des charges d'autant que cette mission est désormais gérée par un salarié. Au total, cette mission a dégagé un résultat négatif de 104 207 euros. Ne bénéficiant pas de fonds dédiés car toujours en déficit de dons, la perte a été financée par les dons non dédiés au profit d' Aviation Sans Frontières.

Les demandes qui ne peuvent pas être assurées par la Messagerie Médicale sont effectuées par le Fret Humanitaire. Principalement menées en partenariat avec Air France Cargo, CEVA Logistics ainsi que Kuehne et Nagel afin de faire bénéficier les associations de tarifs préférentiels, ces opérations permettent l'acheminement de tonnes de produits de première nécessité en réponse aux besoins de dizaines d'organismes. Des associations locales qui, après avoir réceptionné le fret, redistribuent cette aide à des dispensaires, des écoles, des hôpitaux, des camps de réfugiés, etc. dans 17 pays. En 2022, cette mission a réussi à envoyer 30 tonnes de fret. Elle a dégagé un résultat négatif de 5 145 euros financés par les dons non dédiés au profit d' Aviation Sans Frontières.

MISSIONS PERMANENTES
MISSION LAIT

La mission Lait permet d'envoyer du lait pour les enfants principalement à Madagascar. Pour la première fois depuis 2019, 5 tonnes de lait en poudre ont pu être envoyées au profit de ces enfants. Ne disposant pas des ressources nécessaires pour assurer cet envoi en 2022, la mission lait a puisé dans ses fonds dédiés à hauteur de 21 899 euros. Au 31 décembre 2022, elle dispose encore de près de 20 000 euros de fonds dédiés.

MISSIONS PERMANENTES
AILES DU SOURIRE

Après deux années marquées par la crise du Covid, les Ailes du Sourire ont eu une activité soutenue en 2022 permettant ainsi à 553 enfants et 213 adultes malades ou handicapés de faire un vol sur des aérodromes avec le soutien de pilotes privés et de 86 bénévoles qui ont consacré près de 700 jours à cette activité. En 2022, les ressources de cette mission (8 800 euros) ont été insuffisantes pour couvrir les charges (30 251 euros). Aussi a-t-elle puisé 19 349 euros dans ses fonds dédiés pour équilibrer son activité. Au 31 décembre 2022, elle dispose encore de 65 081 euros de fonds dédiés reportés.

MISSIONS PERMANENTES
AILES DE L' AVENIR

Lancé il y a un an à Toulouse, les Ailes de l' Avenir est un chantier-école autour de la construction d'un kit ULM biplace pour des jeunes issus de quartiers prioritaires de la ville ou d'une zone rurale à redynamiser. Ainsi 16 jeunes femmes et hommes âgés de 15 à 29 ans ont été accueillis en sessions de formation théorique et périodes en atelier. A l'issue de leur formation, ces jeunes apprentis aéronautiques ont volé en septembre 2022 à bord de l'appareil qu'ils ont construit. Cet appareil a été vendu, permettant ainsi de financer la session de 2022 de Toulouse, en collaboration avec l'ARSEAA (Association Régionale pour la Sauvegarde de l'Enfant, de l'Adolescent et de l'Adulte) qui est présente depuis le début de cette aventure.

Cette mission a été soutenue par des mécénats pour 32 000 euros et pour couvrir la totalité des charges (46 429 euros), il a été repris un montant de 14 429 euros sur les fonds dédiés accumulés au 31 décembre 2020.

MISSIONS PERMANENTES
LES DÉLÉGATIONS

Les délégations sont des antennes Aviation Sans Frontières implantées principalement dans le Sud-Est, la région Midi-Pyrénées et l'Ouest. 360 bénévoles ont participé aux différentes missions d'Aviation Sans Frontières tout en menant des opérations au plus près de leur terrain. Ces délégations bénéficient de dons et de subventions de la part d'organismes publics ou de sociétés locales et de ressources liées à des évènements qu'elles organisent qui couvrent la majorité de leurs dépenses.

PERSPECTIVES 2023

Le budget 2023 est établi hors effets de change, mouvements en fonds dédiés et indemnités kilométriques en ressources et charges. Il a été construit à partir des données suivantes :

↘ Une inflation estimée à 5,4%

↘Une parité euro-dollar de 1,06

↘ Une collecte stable par rapport à 2022

↘ Des mesures salariales pour compenser l'inflation

↘ Une réorganisation de la mission Avions

↘ Un appel de fonds pour passer commande d'un moteur pour le F-OJJD

Les ressources devraient être en hausse de l'ordre de 3% sur 2022 à 4,4 millions d'euros sous les principaux effets combinés suivants :

↘ Des recettes UNHAS en hausse de 11% pour moitié par un effet prix et pour moitié par un effet change positif.

↘ Une stabilité de la collecte qui va nécessiter un effort d'acquisition important de nouveaux donateurs.

↘ Des mécénats stables: renouvellement en cours des partenaires historiques, renforcement du mécénat de Daher pour les Ailes de l' Avenir qui passe de 20 000 à 30 000 euros et recherche de nouveaux partenaires.

↘ Des événements caritatifs en cours de préparation en plus du dîner de gala.

Les charges seront également en hausse sur 2022 à 4,34 millions d'euros (+4%).

Les charges de personnel (+16,6%) augmentent sous les effets :

↘ D'un besoin de trois pilotes salariés budgété à compter du 1er juillet pour stabiliser les effectifs et limiter les problèmes de planning engendrant des pénalités pour vols non effectués.

↘ Des augmentations individuelles de salaires.

↘ Des primes salariés pour compenser les effets de l'inflation.

Les frais d'appel aux dons et de communication sont en hausse (+37,4%) à raison d'une campagne d'acquisition de nouveaux donateurs pour 78 000 euros.

Les frais de gestion augmentent de 16,6% compte tenu de la nouvelle organisation des bases de Bangui et de Bunia

↘ Dissociation des responsabilités du chef de base de la tenue de la comptabilité de la base prise en charge par un comptable à temps partiel.

↘ À la demande de l'UNHAS, présence quotidienne d'un mécanicien maintenance avion sur les bases. À Bangui, des mécaniciens bénévoles assurent cette présence mais à Bunia, un mécanicien a été embauché. Le personnel permanent des bases sont des salariés d'une entreprise qui nous refacture les salaires et les charges y afférentes.

↘ Une provision de 25 000 euros a été constituée pour une mise à jour de l'informatique de la mission avions.

La baisse du coût avion provient principalement de la maintenance grâce à l'arrivée du nouvel avion ainsi que d'une baisse du coût de la formation des pilotes avec l'embauche de pilotes salariés.

Les frais de déplacement devraient enregistrer une baisse de près de 11% grâce notamment aux dons des miles Flying Blue.

Au total, les ressources budgétées sont estimées à 4,40 millions d'euros et les charges d'exploitation à 4,34 millions d'euros. Le résultat d'exploitation ressort à 56 425 euros et l'excédent à 16 125 euros. La trésorerie, après versement d'un acompte pour l'acquisition d'un moteur dans le cadre d'un échange standard estimé à 100% du coût, soit 550 000 dollars devrait s'élever à 1,93 million d'euros

ENGAGEMENTS REÇUS

Le Conseil d'administration, lors de sa séance du 7 décembre 2022, a accepté un legs lui octroyant un sixième du prix de vente de biens immobiliers estimés à 150 000 euros.

Dominique Barbarin, Trésorière

COMPTE DE RÉSULTAT

	31-12-2022	31-12-2021
Ressources UNHAS	1 774 444	1 589 188
Ressources liées à la générosité du public	2 315 040	2 010 541
Autres	319 736	335 219
Utilisation de fonds dédiés	72 320	60 895
TOTAL RESSOURCES	**4 481 540**	**3 995 843**
Variation de stocks	-26 552	91 160
Frais de personnel	575 699	434 681
Personnel extérieur	94 931	82 882
Frais formation des pilotes	129 726	101 735
Maintenance des avions et autres frais aériens	718 386	399 345
Marketing, communication et évènementiel	566 810	606 315
Déplacement et hébergement des bénévoles	1 128 884	815 466
Frais de missions autres	139 005	117 489
Autres frais de gestion	609 018	629 668
Amortissements et provisions	325 219	226 063
Autres charges	28 079	127 691
Report fonds dédiés	105 987	94 359
TOTAL DES CHARGES COURANTES	**4 395 192**	**3 780 405**
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	**86 348**	**121 071**
RÉSULTAT FINANCIER	**-22 540**	**49 918**
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	**153 254**	
EXCÉDENT / DÉFICIT	**217 062**	**170 997**

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
EXERCICE 2022

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période allant de notre nomination à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le paragraphe de l'annexe « Règles générales» en page 10 de la plaquette des comptes annuels concernant les informations complémentaires pour donner une image fidèle. Il y est notamment stipulé que :

↘ Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2022 ont été établis et présentés conformément aux dispositions du règlement 2018-06 de l'Autorité des Normes Comptables relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

↘ L'application des conventions d'établissement des comptes annuels selon la« continuité d'exploitation ».

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport financier du Trésorier et des autres documents adressés

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du Trésorier et dans les autres documents adressés sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient au Conseil d' Administration d'arrêter des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe au Conseil d' Administration d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d' Administration présidé par le Président de l'Association.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels

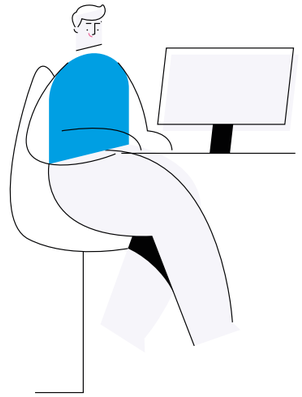

pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre:

il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve où un refus de certifier ;

il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait, à Paris le 10 mai 2023

Le Commissaire aux Comptes
Daniel SIBONI

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS RÉGLEMENTÉES EXERCICE 2022

Mesdames, Messieurs les adhérents,

En ma qualité de Commissaire aux Comptes de votre Association, je vous présente mon rapport sur les conventions réglementées.

Il m'appartient de vous communiquer, sur la base des infonnations qui m·ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont j'ai été avisées ou que j"aurai découvertes à r occasion de ma mission, sans avoir à me prononcer sur leur utilité et leur bienfondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

J'ai mis en œuvre les diligences que j'ai estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui m'ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

Je vous informe qu'il ne m'a pas été donné avis d'aucune convention visée à l'article L.612-5 du Code de Commerce.

Fait, à Paris le 10 mai 2023

Le Commissaire aux Comptes
Daniel SIBONI

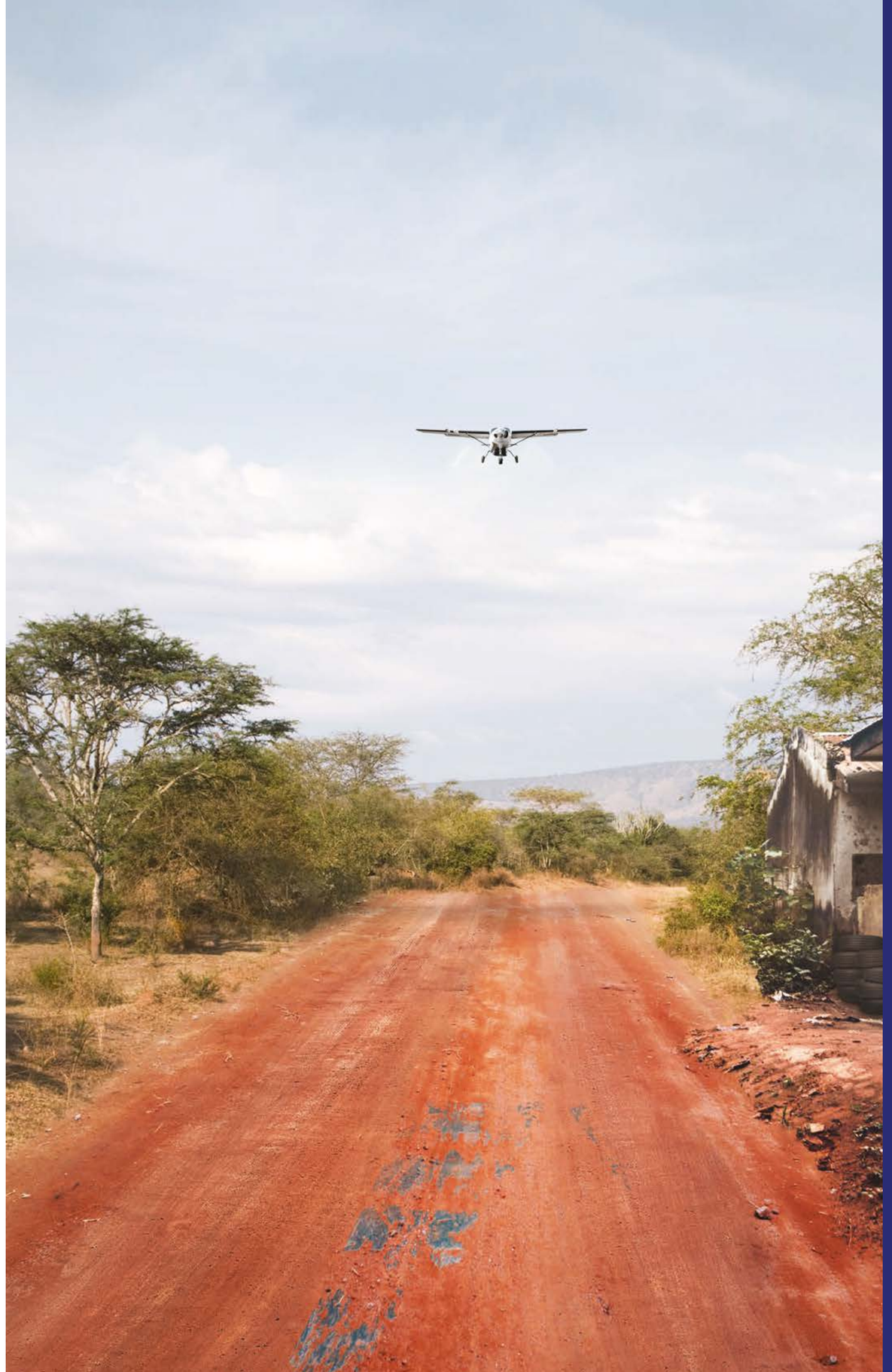

Produits et charges par origine et destination	Exercice 2022		Exercice 2021	
	Total	Dont générosité du public	Total	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE				
Produits liés à la générosité du public	2 315 040	2 315 040	2 100 541	2 100 541
Cotisations sans contrepartie	41 300	41 300	44 800	44 800
Dons, legs et mécénat	2 193 740	2 193 740	1 965 741	1 965 741
Dons manuels	1 774 247	1 774 247	1 628 241	1 628 241
Legs, donations et assurances-vie	86 493	86 493	45 000	45 000
Mécénat	333 000	333 000	292 500	292 500
Autres produits liés à la générosité du public	80 000	80 000	90 000	90 000
Produits non liés à la générosité du public	2 499 745	-	1 884 219	-
Cotisations avec contrepartie	-	-	-	-
Parrainage des entreprises	-	-	-	-
Contributions financières sans contrepartie	500	-	9 696	-
Autres produits non liés à la générosité du public	2 499 245	-	1 874 523	-
Subventions et autres concours publics	25 672	-	33 800	-
Reprises sur provisions et dépréciations	-	-	-	-
Utilisation des fonds dédiés antérieurs	72 320	72 320	60 985	-
TOTAL	**4 912 777**	**2 387 360**	**4 079 545**	**2 100 541**
CHARGES PAR DESTINATION				
Missions sociales	3 467 889	1 099 214	2 648 633	990 573
Réalisées en France	165 542	106 428	146 379	146 379
Actions réalisées par l'organisme	165 542	106 428	131 756	131 756
Versement à un organisme central ou à d'autres organisme agissant en France	-	-	14 623	14 623
Réalisées à l'étranger	3 302 347	992 786	2 502 254	844 194
Actions réalisées par l'organisme	3 238 770	929 209	2 472 254	814 194
Versement à un organisme central ou à d'autres organisme agissant à l'étranger	63 577	63 577	30 000	41 065
Frais de recherche de fonds	622 648	622 648	708 553	708 553
Frais d'appel à la générosité du public	521 063	521 063	535 156	535 156
Frais de recherche d'autres ressources	101 585	101 585	173 397	173 397
Frais de fonctionnement	497 789	497 789	454 252	454 252
Dotations aux provisions et dépréciations	1 402	-	2 661	-
Impôt sur les bénéfices	-	-	-	-
Report en fonds dédiés de l'exercice	105 987	105 987	94 359	94 359
TOTAL	**4 695 715**	**3 318 424**	**3 908 458**	**2 247 737**
EXCEDENT OU DEFICIT	**217 062**	**-**	**170 997**	**-**

COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION (CROD)

Contributions volontaires en nature	Exercice 2022		Exercice 2021	
	Total	Dont générosité du public	Total	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE				
Contributions volontaires liées à la générosité du public	5 798 880	5 798 880	3 537 475	3 537 475
Bénévolat	4 185 450	4 185 450	2 717 595	2 717 595
Prestations en nature	457 885	457 885	598 379	598 379
Dons en nature	1 155 545	1 155 545	221 501	221 501
Contributions volontaires non liées à la générosité du public	-	-	-	-
Concours public en nature	-	-	-	-
TOTAL	**5 798 880**	**5 798 880**	**3 537 475**	**3 537 475**
CHARGES PAR DESTINATION				
Contributions volontaires aux missions sociales	4 983 598	-	2 789 634	-
Réalisées en France	1 180 377	1 180 377	718 803	595 395
Réalisées à l'étranger	3 803 221	3 803 221	2 070 831	1 662 390
Contributions volontaires à la recherche de fonds	514 262	394 965	268 152	165 060
Contributions volontaires au fonctionnement	301 020	188 640	489 863	294 750
TOTAL	**5 798 880**	**5 567 203**	**3 547 649**	**2 717 595**

CONTACTS

Membres du Conseil d'administration au 19 mai 2023 :
Mathieu BARDON, Françoise BECHET, Laurent BERTUCAT, Patrick BRUNEAU, Jean-Baptiste DJEBBARI, Adeline CHALON KEMOUN, Pierre COGNAT, Gérard FELDZER, Vadim FELDZER, Christian GEORLETTE, Mathias ISMAIL, Olivier KUDLIKOWSKI, Catherine MAUNOURY, Olivier PREVOST, Jean Claude PROTIN, Michel RAYROUX, AIR FRANCE (Anne RIGAIL, suppléante Catherine Jude), Jean-Claude SÉNÈQUE.

Composition statutaire du Bureau au 19 mai 2023 :
Président : Gérard FELDZER
Vice-Président : Jean-Claude SÉNÈQUE
Trésorier : Olivier PRÉVOST
Secrétaire Général : Olivier KUDLIKOWSKI

Rapport d'activité
(janvier - décembre 2022)
Publication d'Aviation Sans Frontières – Association régie par la loi 1901, reconnue d'utilité publique depuis 1993.

Directeur de la publication : Gérard Feldzer

Comité de rédaction : Pierpaolo Pulinas, Laura Vallois, Marine Gall.

Conception et réalisation graphique :
Eric Vidoni / MIGUZIMO
© Photos : Aviation Sans Frontières, Zeppelin, Maxime Letertre

ISSN 2647-381X.

CONTACTS
Aviation Sans Frontières France
Orly Fret 768 – 94398 Orly Aérogare Cedex
Tél. +33 (0)1 49 75 74 37
www.asf-fr.org

Vous êtes adhérent et/ou donateur ?
adhesion@aviation-sans-frontieres-fr.org

Vous êtes une entreprise ?
partenariat@aviation-sans-frontieres-fr.org

Vous êtes journaliste ?
communication@aviation-sans-frontieres-fr.org

Vous voulez organiser un événement au profit d'Aviation Sans Frontières ?
events@aviation-sans-frontieres-fr.org

Vous êtes une association et vous désirez acheminer du matériel dans le monde ?
Il s'agit de petits colis ?
messmed@aviation-sans-frontieres-fr.org

Il s'agit de volumes importants ?
fret@aviation-sans-frontieres-fr.org

Représentations régionales
Ouest-Nantes
Bâtiment Modulaire de la Tour
Route de la Tour
44860 Saint-Aignan-de-Grand-Lieu
Tél. +33 (0)2 40 84 95 81
asf.nantes@aviation-sans-frontieres-fr.org

Occitanie-Toulouse – Toulouse
2 avenue Jean-René Lagasse
31130 Balma Aérodrome de Lasbordes
Tél. +33 (0)5 34 28 06 94
asf.toulouse@aviation-sans-frontieres-fr.org

Sud-Est – Aix-en-Provence
Aérodrome Aix-les-Milles
Chemin de la Badesse
13290 Les Milles
Tél. +33 (0)4 42 24 24 50
asf.aix@aviation-sans-frontieres-fr.org

Pour suivre nos actualités et interagir avec nous, rejoignez notre page !

facebook.com/
AviationSansFrontieres.fr

AVIATION
SANS FRONTIÈRES
FRANCE

Retrouvez toutes nos actualités sur

www.facebook.com/AviationSansFrontieres.fr

Téléphone
+33 (0)1 49 75 74 37

Courriel
partenariat@aviation-sans-frontieres-fr.org

Fax
+33 (0)1 49 75 74 33

Site Internet
www.asf-fr.org

Adresse
Orly Fret 768
94398 Orly Aérogare Cedex

LABEL IDEAS
L'EXIGENCE
en action